

Conseils des délégués

Dans le cadre du parcours de citoyenneté des élèves, deux élèves délégués sont élus dans chaque classe de CP à CM2, en Septembre/Octobre.

Ils se réunissent en conseil des élèves pour échanger sur la vie de l'école, 4 à 5 fois par an.

Qu'est ce qu'un délégué ?



Un élève délégué représente leur classe afin de faire des propositions ou des remarques lors des conseils des délégués.

Ils apportent ensuite les réponses ou ce sur quoi ils vont devoir réfléchir pour le conseil des élèves suivant.

Partenariat avec la MARPA

Après un an de partenariat entre l'école et la MARPA d'Amancy l'an dernier, le projet pédagogique intergénérationnel a pu être, de nouveau, monté entre plusieurs classes de l'école et l'établissement présent sur la commune.

Des actions vont bientôt avoir lieu .

Dépose minute

Le nouveau plan de circulation du centre d'Amancy change les habitudes et les emplacements de stationnement.

Cependant, les entrées routières de l'école (côté GS et côté mairie) ne sont pas des emplacements de stationnement minute.

Dates Décembre/Janvier à noter :

- 02/12** Evaluation d'école
- 09/12** Journée de la laïcité
- 12/12** Concours des petits champions de la lecture (Cycle 3)
- 15/12** Journée comme en 6^e (CM2)
- 16/12** Ciné la Roche sur Foron (Cycle 2)
- 20/12** Vacances scolaires
- 05/01** Reprise de l'école

Stationnement aux abords de l'école

Les travaux aux abords de l'école ont changé les axes de circulation, les stationnements et nos habitudes pour tous, c'est certain.

Il est, cependant, nécessaire de continuer de ne pas se garer sur les trottoirs aux abords de l'école ou en double-file derrière l'Eglise ou en dépose-minute sur la chaussée devant l'école.